

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



EN FAVEUR DU CHANVRE : Le Journal Officiel du 3 Mars 1932 publie le texte de la Loi portant création d'un système d'encouragement à la production du chanvre en France. Nos adhérents se souviennent que nous en avons publié le projet in-extenso, dans notre Bulletin du 2 janvier dernier. C'est ce texte qui vient d'être promulgué. Nous attendons le décret qui en fixera les conditions d'applications.

CONTINGENTEMENT des BEURRES : Le contingentement d'importation de beurre, fixé par l'art. 1^{er} de l'arrêté du 29 décembre 1931, est porté à 36.000 quintaux pour le 1^{er} trimestre 1932, y compris 1.800 quintaux pour la Sarre.

A STRASBOURG auront lieu, du 12 au 16 mai, le Concours Agricole Régional de l'Est et une Exposition Internationale de Machines et d'Outillage agricoles.

CONCOURS CHEVALIN : Le Concours d'animaux reproducteurs des espèces chevaline et asine se tiendra à Paris, au Parc des Expositions, du 6 au 10 juillet.

TELEPHONE RURAL : Les projets du programme d'Ontologie nationale avaient donné quelques espoirs aux cultivateurs, pour l'amélioration des services téléphoniques à la campagne. Ceux-ci ne font aucun progrès ; il faut quelquefois deux heures pour obtenir communication avec son propre voisin, s'il n'est pas rattaché au même bureau. Espérons que les mesures nécessaires seront prises sans tarder.

RESERVES D'OR : Les Etats-Unis possèdent actuellement 35,5 0/0 du stock mondial d'or ; la France 30 0/0, l'Angleterre 5 0/0 et l'Allemagne 2 0/0.

VERS A SOIE : Le Journal Officiel vient de publier les résultats de l'enquête séricicole de 1931. Pour 22.055 sériculteurs français la production totale en cocons frais a été de 996.671.640 kilos, contre 1 milliard 827.366.950 en 1930 et 4 milliards 1/2 en 1913. Rappelons que sous Louis-Philippe, il y avait en France plus de 900.000 sériculteurs. Le libre échange, institué en 1860, a tué le mûrier et l'olivier et appauvri de belles régions du bassin du Rhône et de la Garonne.

Pour le Bien-Être rural
Grand Concours National

La Société Française d'Emulation Agricole, 17, rue de Valois, à Paris, placée sous le haut patronage de M. le Président de la République, dont le président d'honneur est M. le Ministre de l'Agriculture et le président M. Louis Quesnel, député de la Seine-Inférieure, ouvre un concours national dont l'objet est la recherche des mesures d'ordre pratique propres à réaliser et à vulgariser, parmi les populations rurales, les améliorations que les progrès de la science et de l'hygiène peuvent apporter à leurs conditions d'existence.

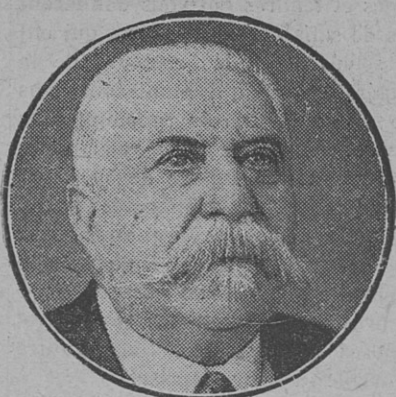
A ce concours, public et gratuit, sont conviés tous ceux, hommes et femmes, qu'intéresse cette importante question. Le concours sera irrévocablement clos le 31 décembre 1932. Il est doté de récompenses et de primes en espèces offertes par M. le Président de la République, les Pouvoirs publics et la Société.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de s'adresser à M. Henri Morel, secrétaire, 56, avenue de Tunis, à Saint-Maur-des-Fossés (Seine), qui leur fera parvenir le règlement. Joindre un timbre pour la réponse.

LE COMTE DE LANDEMONT

Le Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure est en grand deuil. Sans que rien ne le fût prévu, M. de Landemont, sénateur de la Loire-Inférieure, vice-président de notre Association depuis de longues années, vient de mourir. Il a été enlevé brusquement à l'affection de sa famille, de ses amis, de ses électeurs.

C'est une figure qui disparaît. Une figure éminemment sympathique ; le représentant au Sénat de notre monde



rural, de la Terre du Pays. Jusqu'à la veille de sa mort, il a travaillé pour eux.

Il faisait partie de cette élite de grands propriétaires fonciers gentilshommes qui, à la fin du siècle dernier, orienta toute son activité et son intelligence au service de la défense et du progrès agricoles. Il jugeait avec justesse que la prospérité de la France était intimement liée à celle de sa Terre. Maintenir et protéger la Famille paysanne, réserve de conservation profonde de notre Nation, tel fut son but. Durant toute sa vie, « il servit ».

Nous l'avons connu longtemps président et animateur de notre Société d'Agriculture (ancien Comité central), première et plus ancienne Association de notre département. C'était la technique qu'il fallait perfectionner, les découvertes de la science moderne qu'il fallait faire pénétrer dans nos campagnes. Sous son impulsion eurent lieu de brillants et instructifs concours à travers le département. La dernière manifestation de son activité en ce poste, ce fut en 1915 la touchante cérémonie de la distribution des récompenses aux admirables femmes qui, durant la guerre, avaient remplacé aux champs leurs maris, leurs enfants mobilisés.

Administrateur du Syndicat Central depuis 1890, à côté du marquis de la Rochequarie, puis de M. Louis Le-

feuvre, il y occupait depuis longtemps une des vice-présidences.

Nommé au Sénat en 1920, il continua son rôle d'agriculteur en cette éminente Assemblée. En liaison pressentie avec nous, c'était à Paris notre représentant. Et quel représentant ! Un ami, un ami très sûr ! Que de lettres, de rapports, d'études entre le Syndicat et lui ! Que de démarches pour nous, combien d'heureuses et de justes interventions !

Récemment encore, nous l'avons vu prendre, non sans courage, position contre la loi « des Assurances sociales ». Représentant des cultivateurs, il estimait, avec tous les ruraux, que telle qu'elle était, avec le principe de l'obligation et entre les mains de l'Etat, elle ne pouvait qu'être l'occasion d'une lourde charge nouvelle pour la Nation, une contrainte sans nécessité pour la Terre.

Pour le statut du bétail, celui du vin, de la viande, la protection nécessaire du lin et du chanvre, en accord complet avec notre Chambre d'Agriculture et notre Syndicat, il combattait vaillamment et avec bonheur pour nous.

Aussi sa mort est-elle pour le Pays Nantais une grande perte. C'est un cœur généreux, un travailleur au jugement sûr que nous avons perdu. Terminer cette note, en ne parlant que du rôle agricole du Comte de Landemont, serait très incomplet, même pour notre Syndicat d'Agriculture.

Notre ami, qui trouva moyen de « servir la France » par la défense de sa Terre, la « servit » également au péril de sa vie.

Officier de réserve, puis de territoriale, dès les premiers jours de la guerre, malgré son âge, il reprit son uniforme. Pendant 16 mois encore, comme chef d'escadron, il prit part à l'organisation de la défense de Brest, puis à celle du front d'Argonne, où fut transporté, dès 1915, avec les territoriaux, tout le matériel des batteries d'artillerie lourde disponible.

Ses forces le trahirent ; épuisé, il ne put avec quel chagrin, continuer sa tâche. Il revint à l'intérieur et reprit sa mission civile.

Il a donné la mesure de la noblesse d'un caractère profondément patriote, charitable et chrétien. Inclinations-nous bien bas.

Avec tristesse, en ces pénibles instants, prions Mme de Landemont et ses fils d'accepter l'expression de nos plus sympathiques et douloureuses condoléances.

LE SYNDICAT.

LE MERITE AGRICOLE

Promotion normale du 1^{er} Janvier 1932

GRADE D'OFFICIER

MM. Caillard, président de la Société Nantaise d'Horticulture ; Lepoux Eugène, maraîcher, Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Inf.) ; Noireau René-Albert, horticulteur, Saint-Nazaire (Loire-Inf.) ; Rouleau Aimé-Eugène, secrétaire de la direction des Services agricoles à Saint-Sébastien-sur-Loire.

GRADE DE CHEVALIER

MM. Aubinais Jean-Joseph, cultivateur à Rouans (Loire-Inf.) ; Aubry François, cultivateur à Nort-sur-Erdre (Loire-Inf.) ; Berthomé Eugène, agriculteur à Saint-Léger-Vignes (Loire-Inf.) ; Boissieu Louis-Auguste, constructeur à Nantes ; Brosseau Armand-Jean-Marie, cultivateur à Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Inf.) ; Bureau Joseph-Jean-Baptiste-Célestin, cultivateur à Bougenais (Loire-Inf.) ; Chedorge Julien-Louis, jardinier, à Nantes ; Chocteau, constructeur agricole, à Port-Saint-Père (Loire-Inf.) ; Grand Victor-Désiré, cultivateur à Nort-sur-Erdre (Loire-Inf.) ; Dubreil,

Pierre-Marguerite, cultivateur à Ste-Pazanne (Loire-Inf.) ; Dupont Louis-Joseph, cultivateur à Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Inf.) ; Egouneau Auguste, horticulteur à Nantes ; Fleury Constant, cultivateur à Veu (Loire-Inf.) ; Houssais Pierre-Marie, cultivateur à Châteaubriant (Loire-Inf.) ; Mme Huchet, née Blivet, cultivatrice à Guérande (Loire-Inf.) ; Lahogue, docteur-vétérinaire, à Châteaubriant (Loire-Inf.) ; Peruchas Raymond, cultivateur à Port-Saint-Père (Loire-Inf.) ; Perussel Joseph, constructeur agricole à Nantes-Doulon ; Prou Lotis, cultivateur à Saint-Aignan-Grandlieu (Loire-Inf.) ; Ricordel Jean, cultivateur à Avesac (Loire-Inf.) ; Ricordel Julien, cultivateur à Avesac (Loire-Inf.) ; Sécher Jean-Marie, viticulteur à La Renaudière (Loire-Inf.) ; Tan-guy Henri-Joseph, jardinier à Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Inf.) ; Thomas Pierre, cultivateur à Port-Saint-Père (Loire-Inf.) ; Voyau Auguste, chef de culture à Saint-Viaud (Loire-Inf.).

Toutes nos félicitations aux nouveaux décorés.

Un Brin de Gaussette...



Thémis, avec sa balance à la main et son glaive, comme c'est qu'on la représente, a ses p'tites faiblesses et ses grands penchants.

Vous savez tertout ces histoires, ces jugements et ces acquittements... ou presque — des gros manitous de la finance, des escroques qu'avant barbotés des millions aux p'tits éparagnants, trop plein de confiance, qu'ils ont mis sur la paille, alors qu'eux y sont absous, blanchis, nettoyés, qui n'ont pu qu'à recommencer... quand c'est qu'on leur fait point des courbettes, ou qu'on les nomme point membre de la commission du Coffre-Fort !

Vous apprenez dans les gazettes que X. ou Y., caissier ou notaire, levant le pied, en douce, avec des liasses de billets bleus, ou les titres des clients et qui sont acquittés, ou condamnés pour rire, avec « circonstances atténuantes ». Pardi !... si c'était par amour du jeu, ou pour payer les frais d'une p'tite connaissance. Et les drames passionnels ? Vous pouvez tuer quelqu'un, une fois, deux fois, trois fois... du moment que ça partait du cœur, que c'est la jalousie qui armé vol' main, vous pouvez vous tirer à bon compte surtout si que vous avez un bon avocat et que vous avez le bras pu long que les autres.

Des étrangers — au truit des corps mous — yendant, an'hui, sous les noms de « beurre », « crème », « fromage », des méchants produits, fabriqués avec des huiles d'arachide, de palme, de soldats, mélangés à tout sortes de mélanges et produits chimiques, sans être inquiétés par la police. A côté de ça, si vous paysan, vous vous amusez à mettre un peu d'iau dans vot' lait, pour voir l'effet que ça fait... vous êtes bon pour faire connaissance avec la planche humide du cachot, ou on vous gratifie d'un joli sac d'amendes !

Pauvre justice ! J'lisais, l'aut'jour, que le directeur d'une agence de crédit avait escroqué une centaine de billets de mille francs, qui l'avait comparu à la cour des assises et qui l'avant été acquitté. Le même jour, sous le même soleil de la liberté et de la légalité, une p'tite épicière, marchande de légumes, de Dives, en Normandie, qu'avait vendu sous le nom de « petit cidre », du jus de pommes, additionné seulement de 2 % d'iau, a été condamnée pour ce baptême, à des amendes diverses se montant à 12.000 francs ! Comment voulez-vous que c'te pauvre femme arrivait à payer une somme pareille à moins d'être mise complètement sur la paille et d'être déshonorée...

Ma pauvre Normandie, une aut'fois tu sauras qui l'est préférable de voler 100.000 francs — ou un ou deux millions, tant qu'à faire — putôt que de mouiller ton cidre, même quand c'était du « petit cidre » à six sous le litre, pour les clients.

maître Jeannot

L'Exposition Canine de la "Saint-Hubert"

Dans l'enceinte de la Foire Commerciale, la Société « Saint-Hubert de l'Ouest » donnera, les 13 et 14 avril, son exposition canine annuelle, pour chiens de toutes races.

Le règlement de l'exposition est paru. Pour tous renseignements et engagements, s'adresser à M. G. Ferronnière, secrétaire général de la S.H.O., 15, rue Voltaire, Nantes. Clôture des engagements, le 25 mars.

Des mesures immédiates s'imposent pour assurer la protection de nos Vergers

Par de nombreux articles, la Presse a fait écho, dans toute la France, au cri d'alarme jeté par les Agriculteurs de France, pour demander l'arrêt immédiat des importations de pommes américaines, dont de nombreux lots sont contaminés par le « san-josé-scale », parasite redoutable pour nos vergers, et cependant la mesure qui s'impose n'est pas encore intervenue.

Voudrait-on renouveler la triste expérience du doryphora, qu'on a laissé pénétrer chez nous, pour la ruine de nos cultures ?

Un autre insecte, le « ceratis capitata », nous est venu récemment par les pêches d'Italie et les oranges d'Espagne, et à l'heure actuelle, ses ravages s'étendent dans la Vallée du Rhône, dans la région de Toulouse et de Perpignan. Attend-on que le « san-josé-scale » se soit implanté dans nos vergers pour prendre une mesure de défense ?

Il ne peut y avoir d'autre mesure efficace qu'une interdiction complète des importations de fruits des régions où existe le fléau. Qui peut croire qu'une inspection à l'arrivée puisse servir à quelque chose ? Ouvrirait-on les huit ou dix mille colis d'un chargement de navire ?... Déchargerait-on à la frontière les wagons, pour en ouvrir tous les barils ?

Les exemples ne nous manquent pas de mesures radicales prises par nos voisins. Les Anglais ont refoulé nos cerises pour leurs vers, nos primeurs pour le doryphora. Les Allemands viennent de prendre une mesure semblable. Les Etats-Unis, le Chili interdisent d'une façon absolue l'introduction de certains fruits pour des raisons analogues.

Depuis que c'est le 12 février qu'un Inspecteur du Service phytologique ayant découvert l'existence du parasite dans un lot de pommes américaines, a déposé un rapport concluant, comme seule mesure efficace, à l'interdiction complète de toutes entrées des fruits en provenance des Etats-Unis.

La deuxième expertise, faite le 19 février, a été aussi concluante que la première. Enfin la troisième expertise

faite, faite aux Halles ces jours derniers, a confirmé les deux premières. Que veut-on de plus ?... Et cependant, depuis trois semaines, des milliers de barils porteurs de parasites, continuent à entrer en France, augmentant d'heure en heure les risques de la contamination.

Ajoutons qu'il est faux de dire que le consommateur français réclame des fruits américains. Une publicité habilement conduite et largement financée a simplement réussi, au cours des derniers mois, à lui ouvrir nos marchés. Les efforts persévérants accomplis par les Syndicats, les Services agricoles, les Compagnies de Chemin de fer, les Inspecteurs d'agriculture pour améliorer nos cultures fruitières donnent déjà de sérieux résultats, en ce qui concerne la présentation de nos fruits qui, nous le reconnaissons volontiers, s'étaient laissés quelque peu distancer.

Les cultivateurs ne comprendraient pas que les Pouvoirs publics les laissent sans défense à de nouveaux ravages.

Le Prix des Permis de Chasse va être relevé

Mais l'augmentation demandée servira à la répression du braconnage, au repeuplement en gibier, etc.

Il y a un Conseil supérieur de la chasse au Ministère de l'Agriculture. Il informe personne de ses décisions. Cependant, nous avons pu savoir qu'il vient de décider deux réformes. D'abord la création d'Associations syndicales de chasse, et ensuite le relèvement du coût des permis, qui coûtent actuellement 44 francs pour le permis départemental et 116 francs pour le permis général.

L'augmentation demandée n'irait pas au Trésor. Elle constituerait des ressources pour la répression du braconnage, le repeuplement en gibier, les primes aux gardes, etc.

Quant aux Syndicats, il soutiendraient les intérêts moraux et matériels des chasseurs vis-à-vis de la loi



Dates des Concours de Poulaches de 2 et 3 ans de la Région pendant le mois de Mars 1932

LOIRE-INFÉRIEURE

Saint-Etienne-de-Moullac, le 14, à 12 heures.
Nozay, le 15, à 8 heures.
Plessé, le 15, à 14 heures.
Savenay, le 16, à 12 heures.
Sainte-Pazanne, le 17, à 8 heures.
Ligné, le 18, à 8 h. 30.

Le concours de dressage de la circonscription du dépôt d'étalons de La Roche-sur-Yon aura lieu à La Roche-sur-Yon le 19 mars, à 8 heures du matin. Les mensurations pour les chevaux non encore catégorisés auront lieu la veille.

Sont qualifiés pour ce concours, les chevaux de demi-sang de 3 et 4 ans, nés dans la circonscription.

D'importantes allocations sont affectées à ce concours.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Haras de La Roche-sur-Yon.

Attribution de Primes aux Haisseurs de Chevaux de Selle

Le Ministre de l'Agriculture (Direction des Haras, 2^e bureau) a l'honneur de porter à la connaissance des Eleveurs qu'un crédit de deux millions huit cent mille francs a été consacré à l'attribution de primes aux naissances des chevaux de selle acquis, en 1931, pour l'armée.

Le taux de la prime est fixé à 610 francs par animal né et acheté en France.

MM. les Eleveurs recevront un mandat de paiement par les soins du département de leur résidence, dans le délai d'un mois environ.

Les réclamations qui pourraient avoir lieu devront être adressées à MM. les Présidents des Comités d'achat de chevaux pour l'armée qui ont procédé à l'acquisition des chevaux.

La Prime au Chanvre

La loi comportant la prime au chanvre vient enfin d'être promulguée à l'« Officiel » du 3 mars. Conformément à la loi et aux précisions qui nous viennent du ministère, les producteurs de chanvre ayant livré leur filasse après le 3 mars 1932 pourront bénéficier de la prime, sous réserve toutefois de produire certaines pièces.

Ces pièces seront indiquées dans un prochain décret interministériel. Dès maintenant, nous recommandons à ceux qui livrent de faire remplir :

1^o Un bulletin de pesage par une bascule publique, ce bulletin étant accompagné du ticket de pesage ;

2^o Un certificat de réception de filasse par le filateur ou le négociant qui a acheté.

Ces deux pièces devront être conformes à un modèle officiel que nous tiendrons à la disposition des intéressés. Une fois remplies, les dites pièces devront être retournées à notre Association des Producteurs de chanvre et d'osier, au siège du Syndicat, 2, rue Scribe, à Nantes, qui se chargera de constituer les dossiers.

Nous rappelons que la prime est votée pour six années. Ceux qui ensemencent du chanvre en 1932 en profiteront pour leur prochaine récolte.

Les Vers blancs

Dans certaines régions, les vers blancs se signalent par leurs dégâts. C'est un fléau de nos cultures auquel il importe de remédier dans la mesure des moyens à notre connaissance.

Le ver blanc est la larve du hanneton commun, insecte trop connu de tous les cultivateurs pour qu'il soit utile de le décrire.

Le hanneton apparaît vers la fin avril et lorsque l'accomplissement a eu lieu, le mâle ne tarde pas à mourir, tandis que la vie de la femelle se prolonge de quelques jours dont elle profite pour assurer sa postérité. Elle choisit les terres les plus légères et les mieux fumées, y creuse un trou profond de vingt et même trente centimètres, au fond duquel elle dépose une vingtaine d'œufs, quelquefois quarante. Au bout de cinq ou six semaines, ces œufs éclosent et donnent naissance à des larves connues sous les noms de ver blanc, ver des jardins, ture, man, meunier, engraisse-poule.

Dès que l'hiver arrive, ces larves s'enfoncent dans le sol pour y passer la mauvaise saison, jusqu'à une profondeur variant de soixante à quatre-vingts centimètres. Au printemps de la seconde année, durant les mois d'avril et de mai, les vers blancs remontent vers la surface du sol en pratiquant des galeries obliques. C'est à ce moment que commencent leurs ravages, dès qu'elles rencontrent les premières racines. Elle s'attaquent d'abord aux racines des légumineuses, des céréales, puis à celles des arbres

fruitiers, de la vigne, dès que ces larves sont devenues plus fortes. Les plants dépérissent, deviennent jaunes et ne tardent pas à mourir.

Ce travail de destruction se poursuit activement jusqu'à l'entrée de l'hiver, jusqu'à ce que le froid oblige les larves à redescendre dans la terre.

Au printemps de la troisième année, nouvelle ascension et vers la fin de l'été, ces larves s'enfoncent à nouveau dans le sol pour y subir une nouvelle transformation et devenir nymphes.

Elles restent dans cet état environ six semaines et, dès fin octobre, ces nymphes sont devenues l'insecte parfait qui hiverné dans le sol pour sortir au printemps. La vie du hanneton comprend donc un cycle de trois années complètes ; c'est ce qui explique pourquoi il y a, chaque trois ans, une année où les hannetons sont plus abondants.

Les moyens préconisés jusqu'ici pour la destruction du hanneton et de sa larve sont nombreux, mais ils ne sont ni très efficaces et ne constituent en somme que des palliatifs. Néanmoins, il y a intérêt très grand à les employer, parce qu'ils permettent de diminuer dans une certaine mesure les effets dévastateurs de ces insectes.

Le harnachage consiste dans le ramassage des hannetons. Des syndicats se sont constitués pour pratiquer la chasse à l'insecte et rendent incontestablement de grands services, mais il ne faut pas oublier que, pour

devenir efficace, la chasse doit être pratiquée simultanément par tous les propriétaires sur une vaste étendue. Dans beaucoup de régions, les instituteurs ont pris l'initiative d'encourager leurs élèves à pratiquer cette chasse en leur accordant des primes proportionnelles au nombre d'insectes détruits. Cette pratique mérite d'être généralisée.

Les pièges lumineux sont très connus et d'une efficacité incontestable. Aujourd'hui, avec l'éclairage intense et économique qu'on réalise par l'emploi de l'acétylène, il est devenu des plus pratiques, et on fabrique dans ce but des lampes spéciales d'un prix très réduit.

La lampe allumée est placée, le soir au crépuscule, au milieu du verger, du vignoble ou du champ infesté, et au-dessus d'un vieux tonneau défoncé dont les parois sont enduites de goudron liquide et au fond duquel on a mis une couche de pétrole ou d'huile lourde.

Tous les insectes, attirés par la lumière, viennent, en voltigeant autour de la lampe, se frotter contre les parois, se salissent les pattes et les ailes et finissent par tomber au fond du tonneau. Il n'y a plus qu'à les ramasser et à les détruire.

La destruction du ver blanc n'est pas tout à fait aussi pratique. Durant plusieurs années, il a été mis en avant le procédé d'inoculation d'un champignon parasite du ver blanc, mais les expériences pratiques effectuées n'ont pas justifié les espérances que, théoriquement, l'on était en droit d'attendre.

Un professeur d'agriculture a obtenu de bons résultats par l'emploi de l'acide sulfhydrique. Si des essais suivis confirment ces premiers résultats, il serait peut-être plus pratique de recourir au sulfure de potassium qui présenterait le double avantage de produire graduellement cet acide sulfhydrique et de déterminer dans le sol la formation d'un sel de potasse qui sert d'engrais.

M. Audouin a recommandé l'emploi de la naphthaline brute, dans le but d'éloigner les femelles en voie de chercher le point favorable pour effectuer leur ponte. La naphthaline, à raison de trois à quatre cent kilos à l'hectare, est mélangée avec trois fois son volume de terre sèche et jetée en couverture sur le sol.

Dans beaucoup d'exploitations, on fait des poulaillers roulants, se déplaçant facilement; les volailles sont très friandes de vers blancs.

Nous ne parlerons que pour mémoire du sulfure de carbone et de son usage au moyen du pal injecteur. Ce procédé est bon, mais très coûteux. On arrive souvent à réduire le nombre des vers blancs en remuant fréquemment le sol, à partir du moment de la ponte du hannelon, à l'aide du scarificateur. La jachère ou l'ensemencement des plantes qui ne conviennent pas aux vers blancs sont aussi des moyens précieux, mais il n'est pas toujours aisé de les réaliser.

Jean D'ARAUDES,
Professeur d'agriculture.

Service de Droit rural et de Défense juridique

Service de consultations de Droit Rural et de Défense Juridique et Fiscale, réservé à nos adhérents et concernant toutes questions : baux, mitoyenneté, bornages, impôts, vérifications d'impositions, droits de successions, ventes, échanges, contrats, etc., etc.

Les syndiqués devront nous adresser, par lettre, leurs questions aussi détaillées que possible (avec plan ou schéma s'il est nécessaire) et joindre, pour couvrir les frais de cette consultation (recherches, affranchissement, etc.), la modique somme de 5 francs par question. Discretion absolue.

Adresser toutes correspondances au nom de M. R. Faivre, Service technique du Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1^{er}50 de corde à chaque coin, on corde à cordes sur les bords, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

NOUVEAUX PRIX, EN BAISSÉ

Pour le mètre carré confectionné :
Jute : vert gras ou vert enduit 11 »
Lin et Jute : vert gras..... 11 75
Lia : vert gras..... 13 60

Chanvre : N° 1 vert gras ou
cachou 14 65
N° 2 vert gras ou
cachou 16 75
N° 3 vert gras..... 19 65

Coton : N° 1 vert enduit... 13 35
N° 2 vert gras ou
cachou 14 65
N° 3 vert gras..... 17 25
N° 4 vert gras..... 18 35

Passer les commandes au Syndicat.

Association Générale des Producteurs de Blé

MARCHÉ FRANÇAIS

Après la tendance ferme de la première quinzaine de février, soulignée dans notre dernier bulletin, le marché français est resté bien plus calme cette quinzaine.

Conséquence de la politique de prudence que nous avons approuvée; par l'augmentation du pourcentage — porté à 25 % le 24 février — on a calmé, en évitant tout risque à propos du ravitaillement, une poussée plus ou moins factice de hausse qui, sans profit réel pour la culture, aurait alarmé l'opinion.

C'est toujours vers une politique de stabilisation des cours que doit tendre nos efforts. Le résultat de cette politique est la meilleure justification des mesures de sauvegarde prises pour défendre la production française.

La cotation des époques éloignées au Marché à Terme peut donner sur l'orientation future du marché des indications utiles pour la conduite de la réglementation protectrice.

Mais il serait absurde de la part des producteurs de se laisser impressionner si longtemps à l'avance par ces cotations qui ne reflètent elles-mêmes encore que des impressions. Actuellement, une propagande boursière commence à se développer qui se base et sur le mouvement des achats et des entrées probables d'exotiques pendant les deux ou trois mois

à venir, et sur l'annonce d'une prochaine récolte abondante.

Les entrées d'exotiques, fonction du pourcentage élargi, correspondent à des nécessités actuelles de ravitaillement et le gouvernement dispose des moyens propres à les enrayer en temps utile.

Quant aux perspectives de la prochaine récolte, elles sont encore dans le domaine de l'hypothèse et bien fort serait celui qui pourrait formuler déjà un pronostic certain.

UN DOCUMENT SYMPTOMATIQUE

La Confédération Nationale des Associations Agricoles nous a communiqué le texte d'un extraordinaire document émanant du ministère du Commerce; il a soulevé de sa part la plus véhémement des protestations, à laquelle nous nous associons sans réserve.

Le ministère du Commerce, dans une lettre adressée à la C.N.A.A. à propos de négociations commerciales à engager avec l'Argentine, n'a pas craint d'écrire :

« La République Argentine importe en France des matières premières et des produits d'alimentation : céréales, graines et fruits oléagineux, laine et déchets de laines, viandes fraîches, peaux et pelleteries brutes, beurre, bois exotiques, marchandise que la France a intérêt à exempter de droits ou à taxer le

moins possible pour assurer l'approvisionnement et le développement de ses propres industries. »

Voilà, crûment exprimée — on ne peut le faire avec plus d'inconscience — la politique du ministère de la rue de Grenelle: exempter de droits protecteurs les produits agricoles venant de l'étranger et périsse l'agriculture pour assurer le développement de nos industries.

Cette politique, depuis la guerre, nos associations agricoles luttent contre elle. Elle a failli jusqu'en 1928, consacrer définitivement la ruine de notre agriculture; et cela, au bénéfice d'une surproduction industrielle dont l'événement est venu démontrer, en France comme dans tous les pays, la parfaite erreur.

Les industriels eux-mêmes le reconnaissent; ils ont compris que leur meilleure sauvegarde est une protection agricole équilibrée leur conservant un marché intérieur au milieu de la crise économique mondiale. Le ministère de la rue de Grenelle, lui, caresse-t-il encore l'espoir de revenir au libre échange agricole ?

Semblables fantaisies ont déjà coûté trop cher. Ce sera sans succès. Tout de même, c'est triste d'en être encore là.

VOTRE VOISIN N'EST PEUT-ÊTRE PAS SYNDIQUÉ. QU'ATTENDEZ-VOUS POUR LE FAIRE INSCRIRE ?

Concours spécial de la Race Maine-Anjou

Le Concours spécial des animaux reproducteurs de la Race bovine Maine-Anjou, inscrits au Herd-Book, ou munis du certificat de naissance pour ceux qui n'ont pas atteint l'âge d'inscription, avec Concours laitier et beurrier, aura lieu au Mans, sauf changement consécutif à la date des élections législatives, du 20 au 22 mai prochain; mais il pourra n'avoir lieu que du 3 au 5 juin, date prévue en cas d'impossibilité pour celle du mois de mai.

A ce Concours seront adjointes une Exposition de Machines et produits agricoles et industriels, et une Exposition d'horticulture, cette dernière ouverte aux exposants du département de la Sarthe seulement.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Leveau, directeur des Services agricoles, préfecture, Le Mans, ou à M. Delhommeau, secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou, 12, avenue Carnot, à Château-Gontier.

Le conseil de Voltin

A la ferme, LE MOTEUR ELECTRIQUE sur trépied est la meilleure des servantes : infatigable, économe et toujours bien disposée.

Adressez-vous à la S.N.E., 23, rue de Strasbourg, à Nantes, et à son Stand à la FOIRE COMMERCIALE. Renseignements et essais gratuits.



LES TRAVAUX DE SAISON

L'hiver s'étant prolongé plus que d'habitude, il y a lieu de prévoir un brusque départ de la végétation, qui est d'autant plus active que le repos a été plus prolongé; il conviendra de réunir avec soin tous les débris, feuilles sèches, vieilles mousses, que vous aurez à votre disposition pour construire une petite couche d'au moins 40 centimètres de hauteur, dont tous les produits auront été intimement mélangés à la fourche et que vous aurez fortement pincé.

Vous en activerez la fermentation en l'arrosant copieusement avec des eaux grasses ou du purin si possible, après en avoir bien nivelé la surface. Si vous avez un coffre à chassiss, vous le remplirez de 15 à 20 centimètres de bonne terre que vous dresserez avec un coup de râteau. Vous recouvrirez le tout d'une natte ou avec un ou plusieurs châssis, ce qui sera préférable. Si le temps se fait doux, la fermentation commencera à se prononcer une dizaine de jours après, vous donnerez de nouveau un coup de râteau et vous procéderez au semis des plants dont vous pouvez avoir besoin pour faire vos plantations de printemps dans votre petit jardin : poireau, chou hâtif, laitue, chicorée, tomates, etc., etc.

Vous aurez plus rapidement des plants jeunes et tendres qui vous donneront plus de satisfaction que ceux qui ont été semés avant les rigueurs de la température et qui monteront plus vite et avant d'avoir accompli leur complet développement, vous aurez assurément une avance de 15 jours, ce qui n'est pas négligeable quand les produits sont rares, et vous aurez sous la main et à votre disposition des plants sains qui vous permettront de profiter des moments dont vous disposez et aussi de la température favorable à leur reprise.

Faites les semis de carottes hâtives, oignons, poireaux, navets, laitues, fèves, salsifis, radis, oseille, tétaragone, etc., etc. Enlevez la couverture de feuilles sèches qui a servi à protéger les artichauts des froids rigoureux. Quelques jours après vous pourrez de nouveau procéder à l'installation, que vous fournira des plants pour faire une nouvelle plantation qui vous assurera une belle récolte à l'automne, si vous avez un terrain frais. Faites la division des ciboules, des civettes, du thym; repiquez les oignons de Nori. Enlevez ce qui reste de vieilles tiges de vos asperges, et après un binage léger, si vous disposez de terreau, répandez-en une couche sur les griffes que vous chaussez de nouveau pour avoir des turions plus beaux et plus longs; si vous disposez de sable, recouvrez votre sillon d'une couche de deux à trois centimètres, vous éviterez ainsi

le tassement et vous hâterez la production.

JARDIN FRUITIER

Toutes les tailles devront être terminées à la fin du mois, et n'oubliez pas de donner des traitements préventifs à la bouillie bordelaise à 1 1/2 %, le premier quelques jours avant la floraison, un deuxième aussitôt la chute des pétales des fleurs, puis un troisième quinze jours après; à ces deux premiers traitements, on peut ajouter 60 grammes d'arséniate de plomb par 100 litres de bouillie bordelaise (aujourd'hui on trouve communément cette drogue dans le commerce) pour détruire les vers des pommes et des poires, mais il conviendra d'employer cette solution par du temps calme et sec. S'abstenir de tout traitement arsenicaux sur les terrains occupés par des plantes potagères ou herbacées. Les traitements devront toujours être exécutés après l'évaporation de la rosée et de toute humidité, pour ne pas s'exposer à des brûlures.

LE PECHEUR

A l'automne dernier, je vous disais que les petits jardins devraient avoir quelques pêchers, que c'était l'arbre fruitier qui avait la végétation la plus active et qui produisait le plus vite, et à cette occasion, je vous disais de vous procurer de noyaux et de les mettre en stratification; ceux qui ont suivi mes conseils feront bien de surveiller l'état de leur semence et de préparer le terrain où ils se disposent à exécuter les semis sur place pour avoir des sujets qui aient une santé plus robuste et une vie plus prolongée, après avoir défoncé les emplacements on plantera immédiatement un tuteur qui devra être sulfaté avant la mise en place, pour préserver le nouveau sujet du pourridité et qui servira à protéger le nouveau sujet et à le guider pendant sa première évolution.

Aussitôt les premiers jours de temps doux, on procédera à la mise en place, et pour plus de sûreté on placera deux noyaux à chaque piquet, et quand la levée sera assurée, on choisira le sujet le plus vigoureux et on supprimera l'autre, en ayant soin de ne pas froisser celui qui doit rester. Pendant la végétation, on se contentera de pincer à deux yeux tous les bourgeons adventifs qui se développeront sur la tige principale, et à la fin d'août prochain, vous aurez des sujets assez développés pour être écussonnés. Vous aurez soin, pendant le cours de la végétation, de maintenir la tige avec un brin de jute, afin qu'elle ne soit pas meurtrie par les grands vents.

Je reviendrai sur ce sujet au moment opportun.

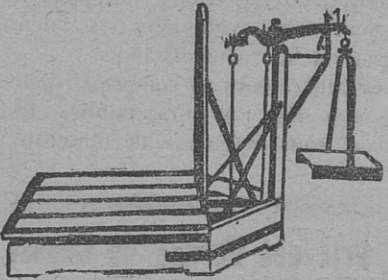
Un ami de la terre.

VINET père.

Machines Agricoles

Basculés Décimales

Construction renforcée et très soignée. Marque réputée.



Capacité	Poids	Chêne verni
100 kil.	135 fr.	155 fr.
200 —	165 —	190 —
300 —	200 —	235 —
500 —	275 —	330 —
1000 —	665 —	715 —

Plus value pour crochet de sûreté : 26 fr. — Taxe de vérification première : 6 fr. 75. — Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Basculés Romains

Équipées avec nouveau fléau breveté. Construction renforcée et très soignée.

Capacité	Poids	Chêne verni
100 kil.	275 fr.	295 fr.
200 —	285 —	315 —
300 —	335 —	370 —
500 —	435 —	485 —
1000 —	765 —	840 —

Plus value pour bride mobile : 38 fr., 51 fr. ou 63 fr., suivant force. Taxe de vérification première : 12 fr. 25 ou 17 fr. 15. Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Basculés fariniers. Basculés peseurs-fûts et basculés pèse-bétail : Nous consulter.

Grillages

Toutes dimensions. Nous consulter en précisant hauteur et mailles.

FILS DE FER ET RONCES : Nous consulter.

Cultivateurs

A dents flexibles et soles reversibles ordinaires, dents plates ou étranglées et pièces de renforcement des traverses extérieures. Modèles 2 dents extérieures travaillant le passage des roues :

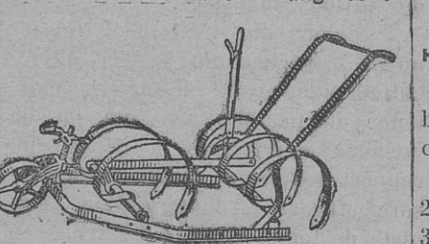
Avec avant-train à vis à 1 roue :			
Dents	Largeur	1 levier	2 leviers
5 dents.....	0°90	300 fr.	315 fr.
7 —	0°90	315 »	330 »
9 —	1°30	365 »	380 »
11 —	1°60	—	410 »

Avec avant-train à vis à 2 roues :			
Dents	Largeur	1 levier	2 leviers
5 dents.....	0°90	320 fr.	335 fr.
7 —	0°90	335 »	350 »
9 —	1°30	385 »	400 »
11 —	1°60	—	435 »

Remise à nos adhérents et bonification de transport. Autres modèles.

Herses Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étranglées :



Nombre de dents	Largeur de travail	Poids	Prix avec manivelle sans roue
5	0.60	47 kil.	172 fr.
7	0.70	59 —	210 »
9	0.90	70 —	255 »
10	1.00	73 —	265 »
11	1.10	80 —	300 »
12	1.20	82 —	310 »

Majoration pour 1 roue : 12 fr. Prix départ. Remise aux adhérents et bonification de transport.

Brouettes à sac

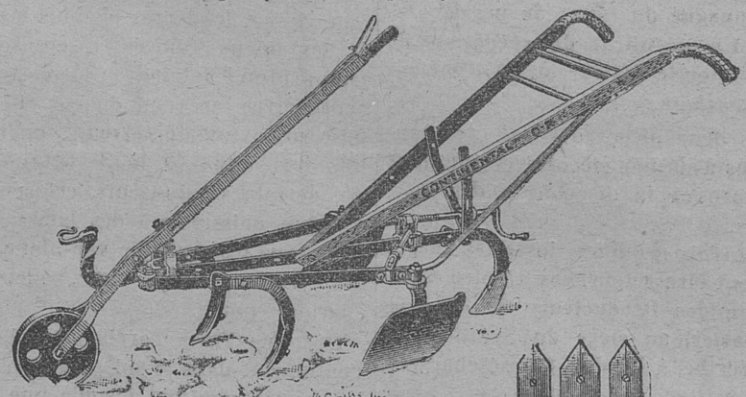
Modèle courant, force 100 kilos : 78 francs.

Modèle renforcé, force 150 kilos : 100 francs.

Prix départ usine et remise aux adhérents.

Houes-Cultivateurs

à combinaisons multiples pour cultures de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères, solides.



Type 1 : Livré monté avec 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs, 1 soc de 175 m/m à l'arrière et en plus : 2 lames de 75 m/m et 1 lame de 100 m/m..... 198 fr.

Type 5 : Livré avec 2 lames de 75 m/m, 2 socs triangulaires de 250 m/m et 1 soc triangulaire de 300 m/m à l'arrière (pour travaux de sarclage)..... 193 fr.

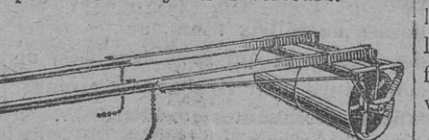
Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage)..... 216 fr.

Remise aux adhérents et port déduit sur facture gares grands réseaux. Majoration de 10 fr. pour Manchérons en bois.

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaînes en fer, moyeux fonte et rayons fer plat. Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, on, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.



Largeur de travail	Diam.	POIDS MOYEN
1°40	285 k.	0°55 0°90 0°65
1°60	305 k.	315 k. 360 k. 385 k.
1°80	320 k.	335 k. 385 k. 415 k.
2°00	340 k.	355 k. 405 k. 440 k.
2°20	355 k.	365 k. 435 k.

Prix au kilo : 1 fr. 85 départ usine.

Remise à nos Adhérents.

Herses articulées en Z

Herses à 3 flèches par compartiment. Entièrement en acier livrées avec barres d'assemblage, volée d'attelage chaînettes centrales d'articulation.

Dents de : 13" 15" 17" 19" 21" 23" 25" 27" 29" 31" 33" 35" 37" 39" 41" 43" 45" 47" 49" 51" 53" 55" 57" 59" 61" 63" 65" 67" 69" 71" 73" 75" 77" 79" 81" 83" 85" 87" 89" 91" 93" 95" 97" 99" 101" 103" 105" 107" 109" 111" 113" 115" 117" 119" 121" 123" 125" 127" 129" 131" 133" 135" 137" 139" 141" 143" 145" 147" 149" 151" 153" 155" 157" 159" 161" 163" 165" 167" 169" 171" 173" 175" 177" 179" 181" 183" 185" 187" 189" 191" 193" 195" 197" 199" 201" 203" 205" 207" 209" 211" 213" 215" 217" 219" 221" 223" 225" 227" 229" 231" 233" 235" 237" 239" 241" 243" 245" 247" 249" 251" 253" 255" 257" 259" 261" 263" 265" 267" 269" 271" 273" 275" 277" 279" 281" 283" 285" 287" 289" 291" 293" 295" 297" 299" 301" 303" 305" 307" 309" 311" 313" 315" 317" 319" 321" 323" 325" 327" 329" 331" 333" 335" 337" 339" 341" 343" 345" 347" 349" 351" 353" 355" 357" 359" 361" 363" 365" 367" 369" 371" 373" 375" 377" 379" 381" 383" 385" 387" 389" 391" 393" 395" 397" 399" 401" 403" 405" 407" 409" 411" 413" 415" 417" 419" 421" 423" 425" 427" 429" 431" 433" 435" 437" 439" 441" 443" 445" 447" 449" 451" 453" 455" 457" 459" 461" 463" 465" 467" 469" 471" 473" 475" 477" 479" 481" 483" 485" 487" 489" 491" 493" 495" 497" 499" 501" 503" 505" 507" 509" 511" 513" 515" 517" 519" 521" 523" 525" 527" 529" 531" 533" 535" 537" 539" 541" 543" 545" 547" 549" 551" 553" 555" 557" 559" 561" 563" 565" 567" 569" 571" 573" 575" 577" 579" 581" 583" 585" 587" 589" 591" 593" 595" 597" 599" 601" 603" 605" 607" 609" 611" 613" 615" 617" 619" 621" 623" 625" 627" 629" 631" 633" 635" 637" 639" 641" 643" 645" 647" 649" 651" 653" 655" 657" 659" 661" 663" 665" 667" 669" 671" 673" 675" 677" 679" 681" 683" 685" 687" 689" 691" 693" 695" 697" 699" 701" 703" 705" 707" 709" 711" 713" 715" 717" 719" 721" 723" 725" 727" 729" 731" 733" 735" 737" 739" 741" 743" 745" 747" 749" 751" 753" 755" 757" 759" 761" 763" 765" 767" 769" 771" 773" 775" 777" 779" 781" 783" 785" 787" 789" 791" 793" 795" 797" 799" 801" 803" 805" 807" 809" 811" 813" 815" 817" 819" 821" 823" 825" 827" 829" 831" 833" 835" 837" 839" 841" 843" 845" 847" 849" 851" 853" 855" 857" 859" 861" 863" 865" 867" 869" 871" 873" 875" 877" 879" 881" 883" 885" 887" 889" 891" 893" 895" 897" 899" 901" 903" 905" 907" 909" 911" 913" 915" 917" 919" 921" 923" 925" 927" 929" 931" 933" 935" 937" 939" 941" 943" 945" 947" 949" 951" 953" 955" 957" 959" 961" 963" 965" 967" 969" 971" 973" 975" 977" 979" 981" 983" 985" 987" 989" 991" 993" 995" 997" 999" 1001" 1003" 1005" 1007" 1009" 1011" 1013" 1015" 1017" 1019" 1021" 1023" 1025" 1027" 1029" 1031" 1033" 1035" 1037" 1039" 1041" 1043" 1045" 1047" 1049" 1051" 1053" 1055" 1057" 1059" 1061" 1063" 1065" 1067" 1069" 1071" 1073" 1075" 1077" 1079" 1081" 1083" 1085" 1087" 1089" 1091" 1093" 1095" 1097" 1099" 1101" 1103" 1105" 1107" 1109" 1111" 1113" 1115" 1117" 1119" 1121" 1123" 1125" 1127" 1129" 1131" 1133" 1135" 1137" 1139" 1141" 1143" 1145" 1147" 1149" 1151" 1153" 1155" 1157" 1159" 1161" 1163" 1165" 1167" 1169" 1171" 1173" 1175" 1177" 1179" 1181" 1183" 1185" 1187" 1189" 1191" 1193" 1195" 1197" 1199" 1201" 1203" 1205" 1207" 1209" 1211" 1213" 1215" 1217" 1219" 1221" 1223" 1225" 1227" 1229" 1231" 1233" 1235" 1237" 1239" 1241" 1243" 1245" 1247" 1249" 1251" 1253" 1255" 12

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 7 Mars 1932

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS				PRIX APPROXIMATIFS			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2.854	2.800	8 60	6 90	5 60	9 50	5 15	3 80	2 80	5 90
Vaches.....	1.417	1.380	8 60	6 60	5 30	10	5 15	3 63	2 65	6 40
Taureaux.....	503	490	6 40	5 70	5 20	7	3 85	3 13	2 60	4 35
Veaux.....	1.690	1.600	12 80	10 30	8 30	14 30	7 68	5 87	4 55	8 85
Moutons.....	13.084	13.000	15	10	8	17 40	7 50	4 70	3 58	8 70
Porcs.....	2.592	2.502	9	8 14	6	9 28	6 30	5 70	4 20	6 50

Du Jeudi 10 Mars 1932

Bœufs.....	1.009	1.000	8 70	7	5 70	9 60	5 22	3 85	2 85	5 95
Vaches.....	504	500	8 70	6 70	5 40	10 10	5 22	3 68	2 70	6 45
Taureaux.....	248	245	6 50	5 80	5 30	7 10	3 90	3 20	2 65	4 40
Veaux.....	1.326	1.300	13	10 50	8 50	14 30	7 80	5 98	4 67	8 85
Moutons.....	7.968	7.900	15 50	10 60	8 50	17 90	7 55	4 98	4 18	8 95
Porcs.....	1.978	1.978	9 28	8 42	6 28	9 56	6 50	5 90	4 40	6 70

Association Générale des Producteurs de Viande

LES ENTRÉES CONTINGENTÉES

Nous avons parlé, dans nos précédentes chroniques des accords conclus avec les pays exportateurs pour la gestion de leurs contingents propres.

Sont dans ce cas actuellement : les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique, la Pologne, la Hongrie et la Roumanie pour les principaux produits que ces nations exportent en France.

Bien que le système soit encore trop récent pour être jugé sur ses résultats, nous confirmons l'indication donnée dans notre dernier bulletin : les entrées de ces diverses provenances, contrôlées au Ministère de l'Agriculture, s'opèrent selon un rythme normal.

Il reste cependant un inconvénient au système, du fait que le commerce étranger a entre les mains la marche des envois et en dispose comme il l'entend, ce qui peut permettre des abus, notamment au point de vue des cours pratiqués.

LA VENTE EN COMMUN DU BÉTAIL

La vente en commune du bétail, vers laquelle l'A.G.P.V. cherche à orienter depuis plusieurs années les producteurs des régions où cette réalisation est possible, fait à l'heure actuelle des progrès intéressants.

Dans le département de la Vienne, les syndicats de vente du bétail ont fait leur apparition le mois dernier, à l'imitation de ceux qui fonctionnent dans la Sarthe depuis plusieurs années.

D'autre part, la Coopérative creusoise, dont nous avons entretenu déjà nos adhérents, a pris depuis quelques semaines un essor intéressant dans le compartiment de la vente du bétail gras et maigre.

La Coopérative creusoise nous demande de faire connaître à ceux de nos adhérents qui s'y intéressent, qu'elle serait heureuse de trouver quelques débouchés pour des bêtes d'embranchement charolaises dans le Cher, la Nièvre, la Saône-et-Loire ou quel que autre département.

Elle dispose également de quelques bons animaux limousins d'embranchement susceptibles d'intéresser la Charente ou la Vendée.

Nous demandons aux intéressés d'entrer en relation directement avec la Coopérative creusoise, boulevard de la Gare, à Guéret, ou avec M. Th.

Pour trouver TOUT ce que vous désirez ; pour vos achats, vos ventes, vos échanges... utilisez nos petites annonces des OFFRES & DEMANDES.

LE TRANSPORT DU BÉTAIL

Le Ministère des Travaux publics vient de faire parvenir sa réponse aux vœux émis sur la question du transport du bétail par la Chambre régionale d'Agriculture du Nord et de l'Est de France, à Arras, le 29 juin dernier, à la suite d'un rapport de M. Rouy, secrétaire de l'A.G.P.V.

Nous ne retiendrons de cet ensemble de réponses, pour la plupart favorables au « statu quo », que deux affirmations données par les Réseaux, suivant lesquelles ceux-ci ont mis à l'étude deux questions importantes : le relèvement des valeurs maxima des animaux admis au bénéfice des tarifs spéciaux et la fixation de délais légaux de transport en rapport avec les possibilités des chemins de fer.

Les autres réponses semblent témoigner également de dispositions plus favorables des Réseaux à l'égard des transporteurs de bétail, en particulier lorsqu'il s'agit d'améliorations matérielles possibles dans des cas bien déterminés.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Le marché de Paris a été influencé surtout en février par les variations de la température.

Le Carême n'a guère restreint la demande déjà assez languissante, mais la courte période de froid au milieu du mois a semblé la stimuler quelque peu momentanément.

En gros bétail, la demande est relativement constante sur les très bons sujets, peu nombreux. La vente de l'entredoux est très difficile et les cours restent bien peu satisfaisants. Le veau a reperdu rapidement une grande partie de l'avantage saisonnier enregistré en décembre et janvier.

Le marché du mouton a été assez mauvais tout le long du mois. La vente des agneaux, même, est très pénible et les cours sont parmi les plus bas constatés depuis quatre ans. C'est seulement sur le marché des porcs qu'on a enregistré une certaine amélioration corrélative à la hausse pratiquée dans les centres de production. L'offre intérieure est néanmoins largement suffisante pour les besoins.

LA SITUATION

Quelles sont en somme les caractéristiques du marché du bétail actuellement ?

1^o Du côté des importations, reprise récente et au ralenti, dans les limites des contingents, avec un contrôle qui apparaît jusqu'ici satisfaisant.

2^o A l'intérieur, tenue plutôt difficile des cours en gros bétail et moutons ; baisse des veaux, reprise des porcs.

Quant aux prévisions pour la saison d'herbe, elles s'ébauchent à peine. Les détenteurs actuels d'animaux ne semblent pas pressés, ayant de quoi nourrir, et, d'autre part, les embouteillages, très échaudés l'an passé, s'emballent beaucoup moins, trouvant les premiers cours du maigre trop élevés pour les possibilités futures. Les cours s'établissent actuellement d'une façon assez uniforme, depuis 3 francs le kilo vif pour les vaches âgées, jusqu'à 4 à 4 fr. 50 pour les bœufs, 5 et 5 fr. 50 pour les génisses et les châtreaux.

Dans les régions où l'on compte « à faire », les cours s'établissent de 2 francs (vaches) à 3 fr. 50 et rarement 4 francs la livre à venir.

En porcs, la note est à peu près générale : les disponibilités de gras ont été abondantes jusqu'à maintenant, mais elles semblent commencer à s'épuiser et, d'autre part, la longue mévente a entraîné de nombreux sacrifices de truies, de sorte que l'élevage s'est réduit et que l'offre de porcelets se raréfie déjà sensiblement.

Pour le mouton, les cours peu encourageants de la viande et de la laine semblent devoir causer un certain recul de cet élevage grevé de frais élevés et de difficultés sérieuses (maladies, manque de main-d'œuvre).

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 14 : Pannecé, Thouvois, Nozay, Pontchâteau, Varades.
Mardi 15 : Avesac, Legé, Nantes, Saint-Mars - la Jaille, L'Immaculée, Sainte-Reine, Montoir - de - Bretagne, Paulx.
Mercredi 16 : Montbret, Vigneux, Châteaubriant, Savenay.
Jeudi 17 : Fay-de-Bretagne, Fresnay, Héric, Saint-Lyphard, Ancenis, La Chapelle-Heulin, Cordemais, Saint-Jean-de-Corcé.
Vendredi 18 : Nort-sur-Erdre, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.
Samedi 19 : La Chapelle-Basse-Mer, Joux-sur-Erdre, Saint-Père-en-Retz, Vigneux.

HERNIE
CHUTES DE LA MATRICE
CLIG MÉDECINE CHIRURGIE
DEPLACEMENTS DES ORGANES PAR LA MÉTHODE LEROY

Combien nombreux hélas sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS JANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et dépendent un TRAITEMENT RATIONNEL, appliqué par les soins d'un spécialiste, à toujours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE.

Tout ceux qui attendent éternellement toutes de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants : M. Gustave Gantier, la Cornillais de Saint-Mars-sur-Mer.

M. François Réthif, la Ridelet, commune d'Erbray.
M. Pentecôte, à la Viellerie, en Saint-Jean-sur-Mer.
M. Henri Pippard, au Pont-Béranger, en Saint-Hilaire-de-Chalon.

Mme Bessard, au Fournier, par Legé.
M. A. Timonnier, à Nort-sur-Erdre.
M. Pinerault, à Saint-Jean de Pellerin.
M. Cressonard, à Châteaubriant.
M. L. Chamard, au Pallet.
M. Gastineau, à la Chapelle-Heulin.
M. J. B. Pellerin, à Sainte-Pazanne.
Mme Chouin, à Fresnay.

Tous guéris en quelques mois sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, toute personne, soucieuse de sa santé et de ses intérêts, comprendra qu'elle doit s'adresser à un spécialiste de la région.

Seul M. LEROY ayant son cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment ses clients de près.

Mme LEROY reçoit les Dames.

Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois à : NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. de 2 h. à 4 h., en son cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).

Legé, mardi 15, Hôtel du Cheval Blanc.
Geneston, mercredi 16, Hôtel Penaud.
Pornic, jeudi 17, Hôtel Continental.
Clisson, vendredi 18, Hôtel de la Gare.
Pontchâteau, samedi 19, Hôtel Boutemy.
Vallée, dimanche 20, Hôtel Guindon.
Machecoul, mercredi 23, Hôtel de la Bicyclette.
Plessé, jeudi 24, Hôtel Bertaud.
St-Nazaire, vendredi 25, Hôtel de France.

LEROUY, Spécialiste herniaire
6, Rue du Petit-Bacchus
(près la Place du Bouffay) - NANTES
Madame LEROY reçoit les Dames

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même, aux Etablissements ERNEST RONOT, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.

Mais Marius des Arcs haussa les épaules. — On vous connaît, t'! vous les gosses de Lyon avec vos airs de sainte nitouche, qui venez à Marseille faire vos frasques. Et allez donc ! On est tous des hommes pécheurs ! le meilleur ne vaut pas chipette.

La sérénité tranquille de cette appréciation produisit l'effet d'un calmant sur les nerfs de tous. Il suffit que l'homme rentre en lui-même et se regarde pour devenir modeste. Cette introspection éclaira d'abord les physiologies, même celle du Capoulade de la maison Calixte qui a ses bureaux dans l'obscur rue du Griffon, puis des sourires malins et des coups d'œil égrillards s'échangèrent et tout se termina au milieu des éclats de rire par quelques bonnes histoires.

Rien ne pouvait mieux favoriser les projets du chef Sioux que cette bonne humeur méridionale.

— L'orage qui gronde autour de moi, reprit-il après avoir parcouru avec une nouvelle distribution de labeur, m'oblige à ne pas attendre la fin du délai qui m'était imposé pour vous rendre votre liberté. Votre frère blanc qui n'est pas ici, servi par un sortilège, a réussi à ramener au ranch un bœuf enragé. Cette action a enthousiasmé les guerriers : il va être nommé roi de la tribu. Je vois donc le moment où il me faudra m'en aller seul, mon bâton à la main, chercher asile à l'hospice d'Oklahoma. Il n'est même pas sûr que la police ne cherche à me griser des ennuis

COURT-CIRCUIT et COUPE-CIRCUIT

La technique de l'électricité déroute nombre de gens. Pour n'en citer qu'un exemple, nous signalerons que beaucoup confondent encore le court-circuit (qui est l'accident) avec le coupe-circuit, qui est l'appareil de protection contre cet accident.

Nous allons essayer de faire cesser cette confusion en étudiant le court-circuit d'abord, le coupe-circuit ensuite. Rappelons, avant tout, que l'électricité ne cherche qu'une occasion pour s'échapper de la voie qui lui est tracée, et que cette occasion trouvée, elle prend toujours le chemin le plus court, le plus commode aussi.

Rappelons également que le courant est amené dans les lampes ou dans les appareils par deux fils qui doivent être soigneusement isolés l'un de l'autre.

Que cet isolément ne soit pas parfait et que les fils arrivent à se toucher en un point quelconque et l'électricité, au lieu de se rendre dans la lampe ou dans l'appareil, passera par le point de contact, comme l'eau par le trou de la conduite crevée par un coup de pioche, ou la chèvre par le tron de la clôture.

Dans ce cas, l'électricité n'ayant pas parcouru le circuit imposé, mais ayant emprunté le chemin le plus court, on dit qu'il y a un court-circuit.

Le contact est-il parfait entre les deux conducteurs, tout le courant fourni passera par le point de contact et la lampe n'étant plus alimentée s'éteindra comme cessera de fonctionner l'appareil.

Que le contact soit imparfait, le courant se divisera en deux parties : l'une empruntant le chemin le plus court, l'autre se dirigeant vers l'appareil ou vers la lampe qui, insuffisamment alimentée, fonctionnera au ralenti.

Malheureusement, ainsi que nous le montrerons dans une prochaine causerie, les choses ne se bornent pas là : le court-circuit constitue un véritable danger dont il est facile de limiter et localiser les effets.

Tout bon agriculteur doit lire : « LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome.

En vente au Syndicat : 5 francs.

Combien nombreux hélas sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS JANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et dépendent un TRAITEMENT RATIONNEL, appliqué par les soins d'un spécialiste, à toujours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE.

Tout ceux qui attendent éternellement toutes de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants : M. Gustave Gantier, la Cornillais de Saint-Mars-sur-Mer.

M. François Réthif, la Ridelet, commune d'Erbray.
M. Pentecôte, à la Viellerie, en Saint-Jean-sur-Mer.
M. Henri Pippard, au Pont-Béranger, en Saint-Hilaire-de-Chalon.

Mme Bessard, au Fournier, par Legé.
M. A. Timonnier, à Nort-sur-Erdre.
M. Pinerault, à Saint-Jean de Pellerin.
M. Cressonard, à Châteaubriant.
M. L. Chamard, au Pallet.
M. Gastineau, à la Chapelle-Heulin.
M. J. B. Pellerin, à Sainte-Pazanne.
Mme Chouin, à Fresnay.

Tous guéris en quelques mois sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, toute personne, soucieuse de sa santé et de ses intérêts, comprendra qu'elle doit s'adresser à un spécialiste de la région.

Seul M. LEROY ayant son cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment ses clients de près.

Mme LEROY reçoit les Dames.

Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois à : NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. de 2 h. à 4 h., en son cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).

Legé, mardi 15, Hôtel du Cheval Blanc.
Geneston, mercredi 16, Hôtel Penaud.
Pornic, jeudi 17, Hôtel Continental.
Clisson, vendredi 18, Hôtel de la Gare.
Pontchâteau, samedi 19, Hôtel Boutemy.
Vallée, dimanche 20, Hôtel Guindon.
Machecoul, mercredi 23, Hôtel de la Bicyclette.
Plessé, jeudi 24, Hôtel Bertaud.
St-Nazaire, vendredi 25, Hôtel de France.

LEROUY, Spécialiste herniaire
6, Rue du Petit-Bacchus
(près la Place du Bouffay) - NANTES
Madame LEROY reçoit les Dames

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même, aux Etablissements ERNEST RONOT, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.

Mais Marius des Arcs haussa les épaules. — On vous connaît, t'! vous les gosses de Lyon avec vos airs de sainte nitouche, qui venez à Marseille faire vos frasques. Et allez donc ! On est tous des hommes pécheurs ! le meilleur ne vaut pas chipette.

La sérénité tranquille de cette appréciation produisit l'effet d'un calmant sur les nerfs de tous. Il suffit que l'homme rentre en lui-même et se regarde pour devenir modeste. Cette introspection éclaira d'abord les physiologies, même celle du Capoulade de la maison Calixte qui a ses bureaux dans l'obscur rue du Griffon, puis des sourires malins et des coups d'œil égrillards s'échangèrent et tout se termina au milieu des éclats de rire par quelques bonnes histoires.

Rien ne pouvait mieux favoriser les projets du chef Sioux que cette bonne humeur méridionale.

— L'orage qui gronde autour de moi, reprit-il après avoir parcouru avec une nouvelle distribution de labeur, m'oblige à ne pas attendre la fin du délai qui m'était imposé pour vous rendre votre liberté. Votre frère blanc qui n'est pas ici, servi par un sortilège, a réussi à ramener au ranch un bœuf enragé. Cette action a enthousiasmé les guerriers : il va être nommé roi de la tribu. Je vois donc le moment où il me faudra m'en aller seul, mon bâton à la main, chercher asile à l'hospice d'Oklahoma. Il n'est même pas sûr que la police ne cherche à me griser des ennuis

La Vie Syndicale

Varades

Dimanche 13 mars, à 9 h. 15 du matin, salle de la Mairie, à Varades, sous les auspices de l'Association des Producteurs de Chanvre et d'Osier, réunion syndicale et conférence agricole par MM. R. Faivre, directeur technique du Syndicat des Agriculteurs, et Chaquin, directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure. Questions importantes.

Abbaretz

Vendredi 18 mars, à 7 h. 30 du soir, au bourg d'Abbaretz, grande réunion syndicale. Conférence par MM. R. Faivre et de Dreuz, Séance de cinéma instructive et gratuite, réservée aux agriculteurs.

St-Michel-Chef-Chef

Dimanche 20 mars, à 8 heures du matin, à Saint-Michel, réunion syndicale des membres de la Section. Conférence agricole par M. R. Faivre, directeur technique du Syndicat.

Vallet

Dimanche dernier, 6 mars, à l'issue de l'intéressante conférence faite par MM. R. Faivre et de Camiran, salle du Rouaud, à Vallet, fut décidée la création d'une SECTION AGRICOLE, en remplacement de l'ancien Syndicat de Vallet. Voici la liste des membres du bureau, élus à l'unanimité.

Président : M. Monluc, à Fromen-teau.

Vice-Présidents : MM. Pierre Huet et Gabriel Honoré.

Trésorier : M. Pierre Sauvion.

Assesseurs : MM. Petitjean, La Gré-sillière, Goulet, au bourg ; Augereau, à Bettay ; Luneau Joseph, à Bourde-lière ; Sebileau François, la Brebun-dièrre, et Césbron, aux Chabossières.

Les membres du bureau se réuniront incessamment pour l'étude de différentes questions. Toutes nos félicitations à la nouvelle Section Agricole valletaise, appelée à rendre les plus grands services aux agriculteurs et viticulteurs de la région. Que chaque membre recrute de nouveaux adhérents.

A nos Adhérents du Cellier et de Mauves

Nous informons nos syndiqués du Cellier et de Mauves-sur-Loire, que nous avons un magasin à Saint-Mars-du-Désert, qui est à leur disposition et qu'ils peuvent s'adresser à notre agent, M. Beaudoin, en face la gare, Saint-Mars-du-Désert, pour tout ce qu'ils peuvent avoir besoin.

Paiement des Factures

Nous rappelons à nos adhérents que toutes nos factures sont payables au comptant et nous insistons surtout pour que les engrais azotés : nitrate de soude et sulfate d'ammoniaque, soient rigoureusement payés à la réception de la marchandise, car nous sommes nous-mêmes obligés de payer avant de prendre livraison et nous ne pouvons pas faire de crédit pour ces engrais.

Nous prions nos agents de bien veiller à ce que ces règlements soient faits avec exactitude et de nous faire parvenir les fonds aussitôt.

Syndiqués !

VOUS POUVEZ REALISER D'APPRECIABLES ECONOMIES EN AFFECTUANT VOS ACHATS CHEZ LES NOMBREUX COMMERÇANTS QUI ACCORDENT DES REMISES A NOS ADHERENTS.

La Caisse Centrale des Monnaies présente le public que :

D'après la loi monétaire du 25 juin 1928, toutes les anciennes pièces Or et Argent sont démonétisées et ont cessé d'avoir cours légal entre particuliers, en conséquence sont refusées pour tous paiements dans le commerce. Déjà les pièces d'argent n'ont plus leur valeur d'achat-guerre.

Adm. d'éviter au public encore détenteur des Monnaies Or de subir une perte très élevée, par suite de la hausse des métaux précieux, nous informons que la dernière reprise des pièces Or et Argent aura lieu dans la région le 26 mars dernier délai.

Des agents se tiendront à la disposition du public dans les villes ci-dessous et échangeront sans aucune formalité toutes les pièces, paiements immédiats : 20 fr. Or, R. F. payés 97,50 ; prix spéciaux pour pièces anc. et étr. jusqu'à 125 francs (f. à déd.). Discretion assurée.

Bureau ouvert de 10 h. à 3 h. l. :

L. 14, Pontchâteau, H. des Voyageurs.
M. 15, Nantes, H. de Paris, 2, r. Boileau, et Legé, H. de l'Etoile d'Or.
M. 16, Châteaubriant, H. du Centre.
J. 17, Ancenis, H. des Voyageurs, et Fay-de-Bretagne, H. de la Poste.
V. 18, Nort-sur-Erdre, H. de Bretagne, et Saint-Nazaire, H. de France.
S. 19, Saint-Père-en-Retz, H. du Commerce, et le Pellerin, H. du Lion d'Or.
D. 20, Guérande, H. de France.
L. 21, Nozay, H. des 3 Marchands, et Herbignac, H. des Voyageurs.
M. 22, Varades, H. de France, et Blain, H. de la Glacière.
M. 23, Machecoul, H. de la Bicyclette d'Argent, et Savenay, H. de Bretagne.
J. 24, Plessé, H. Olivier.
V. 25, Paimbœuf, H. Lion d'Or, et Pornic, H. Continental.
S. 26, Nantes, H. de Paris, rue Boileau, et Bourgneuf-en-Retz, H. de la Boule-d'Or.

NOTA. — Nous avisons le public, les pièces monnaies devant être mises très prochainement en circulation, que nous arrêtons définitivement la reprise des anciennes pièces aux dates indiquées ci-dessus, 26 mars dernier délai.

La Caisse Centrale des Monnaies présente le public que :

D'après la loi monétaire du 25 juin 1928, toutes les anciennes pièces Or et Argent sont démonétisées et ont cessé d'avoir cours légal entre particuliers, en conséquence sont refusées pour tous paiements dans le commerce. Déjà les pièces d'argent n'ont plus leur valeur d'achat-guerre.

Adm. d'éviter au public encore détenteur des Monnaies Or de subir une perte très élevée, par suite de la hausse des métaux précieux, nous informons que la dernière reprise des pièces Or et Argent aura lieu dans la région le 26 mars dernier délai.

Des agents se tiendront à la disposition du public dans les villes ci-dessous et échangeront sans aucune formalité toutes les pièces, paiements immédiats : 20 fr. Or, R. F. payés 97,50 ; prix spéciaux pour pièces anc. et étr. jusqu'à 125 francs (f. à déd.). Discretion assurée.

Bureau ouvert de 10 h. à 3 h. l. :

L. 14, Pontchâteau, H. des Voyageurs.
M. 15, Nantes, H. de Paris, 2, r. Boileau, et Legé, H. de l'Etoile d'Or.
M. 16, Châteaubriant, H. du Centre.
J. 17, Ancenis, H. des Voyageurs, et Fay-de-Bretagne, H. de la Poste.
V. 18, Nort-sur-Erdre, H. de Bretagne, et Saint-Nazaire, H. de France.
S. 19, Saint-Père-en-Retz, H. du Commerce, et le Pellerin, H. du Lion d'Or.
D. 20, Guérande, H. de France.
L. 21, Nozay, H. des 3 Marchands, et Herbignac, H. des Voyageurs.
M. 22, Varades, H. de France, et Blain, H. de la Glacière.
M. 23, Machecoul, H. de la Bicyclette d'Argent, et Savenay, H. de Bretagne.
J. 24, Plessé, H. Olivier.
V. 25, Paimbœuf, H. Lion d'Or, et Pornic, H. Continental.
S. 26, Nantes, H. de Paris, rue Boileau, et Bourgneuf-en-Retz, H. de la Boule-d'Or.

PRIX-COURANT

Alimentation du Bétail

Farine de Manioc..... 100 »
Riz Saigon n° 1, par 100 kilos 105 »
Issues de riz..... 75 »
Remoulage de fèves..... 78 »
Mais pour volailles..... 78 »
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes, Chantenay

sont priés de nous écrire et nous leur ferons des conditions spéciales.

Graisses Agricoles

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kg., en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes. Par tambour de 50 kil., franco 4 10 le kilo. Par fût de 100 kil. franco 3 60 le kilo. Graisse rose pure; Graisse vaseline et Valvol. Nous consulter.

Huiles Comestibles

Établissements H. de la Tuillaye
HUILE D'OLIVE
Par estagnon de 5 litres..... 50 »
(logés franco gare).
Par estagnon de 10 litres..... 113 »
(logés franco gare).

HUILE « LA DÉLICATE »
5 litres, La Dédicace, logés franco gare, 35 fr.
10 litres, La Dédicace, logés franco gare, 66 fr.
5 litres, La Dédicace, logés départ Nantes, 29 fr.
10 litres, La Dédicace, logés départ Nantes, 57 fr.
28 litres, La Dédicace, nus départ Nantes, 4 fr. 60 le litre.

Huiles à Machines

Nous pouvons fournir à nos adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 25 et 30 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :
Par 180 k., 50 l., 25 l.
Demi-fluide..... 3 20 3 60 4 »
Épaisse..... 3 30 3 70 4 10
P^e cylindre vapeur 4 50 4 90 5 30
Pour Mouvements..... 3 40 3 80 4 20
P^e transmissions..... 3 20 3 60 4 »
P^e Moteur Elect. 4 20 4 60 5 »
P^e Moteur Diesel 4 20 4 60 5 »

Pour écremeuses :
Demi-blanc..... 4 10 4 50 4 90
Blanche pure..... 4 60 5 » 5 40

Pour Moteurs et Autos :
Très fluide (Ford) 3 90 4 30 4 70
Fluide, 3/4 fluide... 4 20 4 60 5 »
1/2 épaisse..... 4 40 4 80 5 20
Épaisse..... 4 70 5 10 5 50

Huile Noire épaisse pour boîtes de vitesses..... 4 » 4 40 4 80
Huile « Evergreen » toujours verte, supérieure. A demi-fluide et B. B. de mi-épaisse..... 7 40 7 80 8 20
Huile de ricin pure 8 » 8 40 8 80

Mais de Semence
Mais blanc des Landes..... 110 »
départ Sainte-Pazanne.
Mais roux des Landes..... 115 »
départ St-Mars-du-Désert.
Mais Ruffec..... 115 »
départ Basse-Indre
Mais Bulgare..... 95 »
départ Nantes ou Saint-Mars-du-Désert.
Le tout les 100 kilos. Quantité limitée.

Pèse-Acide
Pour l'acide sulfurique..... 8 50
En vente à nos Bureaux.

BAISSE DE PRIX
55 Frs
FABRIQUE AUX EGLISOTTES (GIRONDE)

FABRIQUE DE MEUBLES
A. FOURNIER-GUÉRIN
4, Place Duchesse-Anne - NANTES
MEUBLES, LITERIE, TENTURES
SIÈGES, TAPIS
Remise 5 % aux sociétaires

FERMIERES
N'oubliez pas, en faisant vos achats, de réclamer les TIMBRES-PRIMES
Le Grillon du Foyer
qui vous donneront les plus jolies primes

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

BAISSE de PRIX
Demandez notre nouveau Tarif

Graines

Betterave 1/2 suc. collet vert... le kilo 6 50
— — — — — rose... 7 50
— — — — — de Vauriac... 7 30
POUR TOUTES GRAINES, NOUS CONSULTER.

Pommes de Terre de Semence

Idéale, Earstelingen..... 132 »
Jaune de Hollande..... 100 »
Early Rose..... 106 »
Fluke Géante Saint-Malo..... 90 »
Ronde Jaune..... 76 »
Fin de Siècle..... 92 »
Abondance de Montvilliers..... 108 »
Saucisse de Bretagne..... 98 »
Rosa..... 136 »
Institut de Beauvais..... 76 »
Etoile du Nord..... 92 »
Géante Sans Pareille, Andréa, Populaire, Mondiale, Indus-trie, Chardon..... 76 »
Rouge farineuse..... 72 »
Géante Blanche..... 66 »
Géante Bleue..... 66 »
Les 100 kilos logés sur wagon départ Guingamp

Produits Viticoles

Sulfate cuivre suivant marque française ou belge..... 185
Sulfate cuivre anglais..... 190
(Pour quantité importer, nous consulter).
Bouillie Azur..... 198
(Par 1.000 kil. nous consulter).
Soufre..... (au cours)
Sulfosécalite..... (au cours)
Arséniate de plomb..... (au cours)

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 280 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon Croix d'Or..... 300 »
Les 100 k., départ Nantes.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Écrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

197. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés. Seibel blanc 4986 4995, 5409, 6468. Rouge 4643, 5455, 5487, 6905. Bertille-Seyves, Baco Gaillard, etc., très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité, authenticité garantie. S'adresser à M. Terrien-Biret, viti-culteur à la Blanchardière, La Chapelle-Basse-Mer.

203. — Pépinières J. Foulonneau Saint-Christophe-la-Couprée (M. et Loire), offrent plants de vignes greffés et hybrides nouveaux, pommeurs à cidre et arbres fruitiers franco toutes gares. Prix courant franco.

43. — A louer, jouissance au gré des preneurs, une bordière de 18 hectares environ, au centre de La Baume. Convientrait pour vente de lait et de légumes aux baigneurs. S'adresser à M. Landois, 9, rue Gresset, Nantes.

45. — A vendre, cause auto, bonne jument de neuf ans, apte à tous travaux, taille 1 m. 57. S'adresser au Syndicat.

47. — Plantez dans vos jardins, boutures de dahlias et chrysanthèmes à grandes fleurs, variétés étiquetées. Adressez-vous en confiance à MM. Leray-Aurain, La Basse-Lande, Pont-Rousseau. Livraison avril.

50. — Des œufs frais toute l'année avec la poule Rhode-Island, la meilleure race à deux fins. Œufs à couver, 24 francs la douzaine (la garantie consistant à en livrer 15 pour 12). Poulettes de trois mois, sur commande seulement, livraison juillet. 30 francs pièce (moyenne de ponte annuelle, 175 œufs). S'adresser à

M. Fruneau, La Porte-Esnyère, La Boissière-de-Montaigne (Vendée).

DEMANDES

19. — On demande un jardinier pour un établissement religieux de Nantes; jardin potager et arbres fruitiers.

20. — Donnerais en métayage à ménage sérieux et travailleur ayant enfant en âge de travailler, ferme d'environ 40 hectares, et vigne, en Maine-et-Loire; fourniraient tout le matériel et cheptel, récoltes à faire cette année, 11 hectares ensemencés, un tiers pour le fumier.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talencas)
Au demi-kilo :
Œufs : 1^{re} catégorie, 6 à 10 75 ; 2^e cat., 5,50 à 4 fr. ; 3^e cat., 1,50 à 2,50.
Vœuf : 1^{re} catégorie, 6 à 10 fr. ; 2^e cat., 6 à 6,50 ; 3^e cat., 4,50 à 5,50.
Moutons : 1^{re} catégorie, 8 à 9 fr. ; 2^e cat., 7,50 ; 3^e cat., 4 à 4,50.
Porcs : 6 à 7,50.
Œufs : 6 fr. la douzaine.
Lapins : 6,50.
Poulets : 8,50 à 9,50.

ANCIENS
Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr., moyens 32 à 35 fr., petits 30 à 32 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 4 à 5 fr. ; beurre, le demi-kilo, 10,50 à 11 fr. ; vœuf, le kilo, 5,50 à 6,50 ; porcs, 5,50 à 5,70 ; porcs de lait, 115 à 130 fr.

CANOE
Marché du 7 mars. — Blé, 150-152 fr. ; orge, 90-100 fr. ; sarrasin, 95-100 fr. ; pommes de terre, 70-75 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 260-280 fr. ; foin, 280-300 fr. ; beurre, le demi-kilo, 9-9,50 ; œufs, la douzaine, 3-3,50. Poulets, la couple, 34-40 fr. ; canards, la couple, 32-38 fr. ; lapins, la pièce, 12-15 fr. ; pigeons, la couple, 10-11 fr.

Porcs gras, amenés 40, vendu le kilo 4,75-5,25 ; porcs maigres, amenés 110, vendu le kilo 4,50-4,75 ; porcelaines, amenés 300, vendu de 70 à 120 fr. pièce.
Bestiaux : bovins amenés, 1.500 ; vœufs, 150 ; chevaux, 480.
Foires importantes, bien approvisionnées. Vente assez active ; nombreuses transactions.

CHATEAUBRIANT

Blé, 148 à 150 fr. ; sarrasin, 90 à 92 fr. ; avoine, 100 à 110 fr. ; orge, 125 fr. ; foin, 100 à 120 fr. ; paille, 120 à 125 fr. ; canards, 120 à 130 fr. la barrique. Beurre, le kilo, en gros 16 fr., au détail 19 à 20 fr.
Œufs, 3 à 4 fr. la douzaine.
Vieilles poules, 28 à 40 fr. ; gros poulets, 35 à 42 fr. ; moyens, 25 à 30 fr. ; canards, 35 à 38 fr. ; pigeons, 10-12 fr. ; lapins, 12 à 16 fr. ; petits pour élever, 5 à 6 fr. ; lapins de garnie, 7-8 fr.
Beufs et taurins, 3 à 3,75 le kilo. Vaches, 2,50 à 3,25 ; vœuf, 2,50 à 2,90. Porcs gras, 5,40 à 5,80 le kilo ; porcs maigres, 1,50 à 2,75 fr. ; porcs de lait, 80 à 120 fr.
Coches, 3,60 à 3,70 le kilo ; taurins, 3 à 3,25 ; moutons, 4 à 4,50.

PONTCHATEAU
Beurre, en détail, 11,50 à 12 fr. la livre ; œufs, 4 à 4,50 la douzaine.
Poulets, la couple, gros 35 à 45 fr., moyens 25 à 35 fr. ; pigeons, 6 fr. la pièce ; canards, 13 à 15 fr. la pièce ; lapins, 15 à 20 fr.

LA ROCHE-BERNAUD
Farines, 235 à 240 fr. ; blé, 145 à 150 fr. ; seigle, 90 à 100 fr. ; sarrasin, 100 à 105 fr. ; avoine, 98 à 100 fr. ; orge, 85 à 90 fr. ; son, 78 à 80 fr. ; paille, 130 à 135 fr. ; foin, 185 à 190 fr.
Beurre de table, 20 à 23,50 le kilo ; de cuisine, 18 à 20 fr. le kilo ; œufs, 4,50 à 5 fr. ; jeunes poulets, 35 à 42 fr. la couple (1,75 à 5,50 la livre) ; vieilles poules, 15 à 17 fr. pièce ; pigeons, 6 à 7 fr. pièce ; lapins, 12 à 14 fr. (2,75 la livre) ; canards, 20 à 22 fr. pièce.
Beufs, 2,90 à 3,25 le kilo ; vaches, 2,25 à 3 fr. ; vœuf, 2,10 à 2,15 la livre ; moutons, 2,25 à 2,50 la livre.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC
Pommes de terre, le kilo, 0,60 à 0,70 ; poulets, la couple, gros 55 à 60 fr., moyens, 40 à 45 fr., petits 30 à 35 fr. ; canards, la couple, 18 à 22 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 3,50 ; beurre, le demi-kilo, 10 à 10,50. Vœuf, le kilo, 5,50 à 5,70.

SAINT-PERE-EN-RETZ
Beufs, la paire, 4.000 à 6.000 fr. ; vache, la pièce, 1.500 à 3.000 fr. ; porcs gras, 4,50 à 5 fr. le kilo ; porcs de lait, 130 à 200 fr. la pièce.
Chevaux de 3 à 5 ans, 3.500 à 6.000 fr. ; chevaux de service, 4.000 à 5.000 fr. ; vache, en gros, 18 à 20 fr. le kilo ; au détail, 20 à 22 fr. ; œufs, 5 à 6 fr. la douzaine.
Poulets, 45 à 55 fr. la couple ; lapins, 15 à 18 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU
Beurre, la livre, 11 à 11,50 ; œufs, la douzaine, 4 à 5 fr. ; Poulets, la couple, gros 35 à 45 fr., moyens 25 à 35 fr. ; canards, 13 à 15 fr. la pièce ; lapins, 15 à 20 fr. ; œufs, la couple, 6 à 7 fr. ; canards, la pièce, 12 à 18 fr.

MACHECOUL

Blé, 145-152 fr. ; avoine, 100-110 fr. ; seigle, 92-95 fr. ; foin, 200-215 fr. ; foin, les 500 kilos, 110-130 fr. ; paille, 105-120 fr. ; Poulets, la couple, gros 52-62 fr., moyens 45-52 fr. ; canards, 120 à 130 fr. la barrique. Beurre, le kilo, en gros 16 fr., au détail 19 à 20 fr.
Œufs, 3 à 4 fr. la douzaine.
Vieilles poules, 28 à 40 fr. ; gros poulets, 35 à 42 fr. ; moyens, 25 à 30 fr. ; canards, 35 à 38 fr. ; pigeons, 10-12 fr. ; lapins, 12 à 16 fr. ; petits pour élever, 5 à 6 fr. ; lapins de garnie, 7-8 fr.
Beufs et taurins, 3 à 3,75 le kilo. Vaches, 2,50 à 3,25 ; vœuf, 2,50 à 2,90. Porcs gras, 5,40 à 5,80 le kilo ; porcs maigres, 1,50 à 2,75 fr. ; porcs de lait, 80 à 120 fr.
Coches, 3,60 à 3,70 le kilo ; taurins, 3 à 3,25 ; moutons, 4 à 4,50.

BOUSSAY
Beufs gras, 2 à 3,50 le kilo ; vaches grasses, 1^{re} qualité 4 fr., 2^e qual. 3,50, 3^e qual. 1,50 à 2 fr.

CLISSON
Blé, 150 fr. ; avoine, 115 fr. ; blé noir, 100 à 110 fr. ; foin, les 500 kilos, 125 fr. ; paille, 120 à 125 fr. ; Poulets, la couple, gros 50 à 55 fr., moyens 41 à 49 fr. ; petits 35 à 40 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 4,75 à 5 fr. ; beurre, le demi-kilo, 8 à 10 fr.

Beufs gras, le kilo sur pied, 3,25 à 3,45 ; vaches grasses, le kilo, 2,40 à 2,60 ; vaches laitières, l'unité, 2,40 à 3,00 fr. ; taurins, le kilo, 3,25 à 4 fr. ; vœuf, 4,50-5,25 ; vœuf de lait, 2,50 à 3,00 ; génisses amonillantes, 1,500 à 2,500 fr. ; moutons, le kilo, 5,50-6,50 ; porcs, 5-5,30 ; porcs de lait, 150-200 fr.

BOUSSAY
Beufs gras, 2 à 3,50 le kilo ; vaches grasses, 1^{re} qualité 4 fr., 2^e qual. 3,50, 3^e qual. 1,50 à 2 fr.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines
Durant le cours de la semaine dernière, la COOPÉRATIVE a payé les blés entre :

152 et 155
suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.
Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :
Nantes, le 10 mars.

Blé moracement sans ail, base 78 kilos réversibles..... 153
Blé sans ail, base 73 kilos réversibles..... 156
Avoines grises ou noires..... 93
Avoines bigarrées..... 93
Sarrasin (Bretagne)..... 108
Sarrasin (Loire-Inf.)..... 110
Orge indigène..... 74
Orge Marne..... 70
Son bonne fabrication..... 65
Son (Moulins de la Loire)..... 67

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé en bottes..... 210
Paille de blé pressée..... 235
Paille d'orge en bottes..... 185
Paille d'orge pressée..... 185
Paille d'avoine en bottes..... 185
Paille d'avoine pressée..... 200
Foin, les 1.000 kilos..... 160 à 165

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 4 mars

On cote le demi-kilo :
Vœuf : 1^{re} qual., 5,75 à 6,75 ; 2^e qual., 4,75 à 5,75 ; 3^e qual., 3,75 à 4,75.
BOUEURS : 7. — 1^{re} qual., 5,75 à 6,75 ; 2^e qual., 4,75 à 5,75 ; 3^e qual., 3,75 à 4,75.
MOUTONS : 271. — 1^{re} qual., 5,50 à 6,50 ; 2^e qual., 4,50 à 5,50 ; 3^e qual., 3,50 à 4,50.

BOUEURS : Plus bas, 1,75 ; plus haut, 5,75 ; prix moyen, 3,75.
Vœuf (suivant qualité). — Plus bas, 3,75 ; plus haut, 6,75 ; prix moyen, 5,25.
MOUTONS : Plus bas, 3 fr. ; plus haut, 8,50 ; prix moyen, 6,75.

PRIX DU KILO SUR PIED

BOUEURS : Plus bas, 1,75 ; plus haut, 5,75 ; prix moyen, 3,75.
Vœuf (suivant qualité). — Plus bas, 3,75 ; plus haut, 6,75 ; prix moyen, 5,25.
MOUTONS : Plus bas, 3 fr. ; plus haut, 8,50 ; prix moyen, 6,75.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS
Cours du 4 mars

Artichauts, les 12, 14 fr. — Bettes, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 0,50. — Céleri rave, la botte, 14 fr. — Céleri blanc, la botte, 8 fr. — Choux, les 16, 14 fr. — Choux-fleurs, les 11, 20 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 4 fr. — Cresson, les 12, 12 fr. — Chicorées, les 12, 4 fr. — Endives, le kilo, 3 fr. — Epinards, les 12, 4 fr. — Laitues, les 12, 5 fr. — Mâche, le kilo, 3 fr. — Navets, la botte, 1,25. — Noix, le kilo, 4 fr. — Oseille, le kilo, 4 fr. — Oignons, le kilo, 2,50. — Pommes, le kilo, 2 fr. — Pissenlits, le kilo, 2,50. — Poireaux, la botte, 5 fr. — Radis, les 12, 8 fr. — Salsifis, la botte, 2 fr. — Scorsonelles, la botte, 1,75. — Pommes de terre, le kilo : ronde jaune, 0,80 ; saucisses, 0,90.

Cours des Vins

Muscadet 1^{er} choix..... 750 à 800
Muscadet 2^e choix..... 700 à 750
Gros-plant 1^{er} choix..... 300 à 375
Gros-plant 2^e choix..... 250 à 300
Noah (suivant degré)..... 100 à 130

L'imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

à tous vos animaux

DU RIZ

D'INDOCHINE

Etes-vous embarrassé pour alimenter économiquement vos animaux ? Sachez que le Riz d'Indochine convient à tous sans exception. Par sa très grande valeur nutritive, son assimilabilité, son action favorable sur l'intestin, le Riz d'Indochine est d'un emploi plus avantageux que s'importe quelle céréale. Intéressant pour l'entretien ; idéal pour l'engraissement !

Bureau de Propagande
62, rue Richelieu, Paris

Une seule Marque
"STELLA"
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECREMEUSES
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITE et de GARANTIE
FONLEAU, constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, Nantes (M. 3 bis), Rue Labrousse
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
V